

**FICHE DE POSTE**  
**MONITEUR DE VOILE - ANIMATEUR SPORTIF**  
**« ECOLE DE VOILE SPORTIVE »**  
**DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE**  
**DU GRAU DU ROI - PORT CAMARGUE**

CT le 30/10/19

<b>MISSION</b>	Dans le cadre de l'Ecole de Voile Sportive sur la station nautique du Grau du Roi Port-Camargue, la Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue recrute un(e) Moniteur de Voile Légère / animateur sportif(ve) pour entraîner de jeunes compétiteurs sur OPTIMIST.
<b>DEFINITION DU POSTE</b>	Le poste d'animateur sportif est un emploi de terrain au contact des élèves et de l'ensemble des acteurs du club : dirigeants, salariée, parents, bénévoles, adhérents.
<b>FONCTIONS PRINCIPALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare et anime les entraînements sportifs et les stages, avec la maîtrise des techniques propres au support optimist, pour une préparation efficace aux compétitions départementales, régionales, inter-ligues, nationales voire internationales</li> <li>- Accompagne et encadre les athlètes sur les compétitions</li> <li>- Organise le planning et l'ensemble des déplacements en cohésion avec les parents, en s'en référant au responsable voile légère du club</li> <li>- Assure le briefing et la préparation avant séances et le débriefing,</li> <li>- Assure la préparation et l'entretien de l'ensemble du matériel de navigation, en cohésion avec le responsable matériel et le responsable voile légère du club, ainsi que les supports pédagogiques et la sécurité</li> <li>- Participe aux actions de promotion et développement de l'école de voile club</li> </ul>
<b>RESPONSABILITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit garantir la bonne utilisation du matériel, des installations, et la sécurité des athlètes</li> <li>- Applique la politique sportive du club, en suivant les directives et les méthodes d'encadrement indiquées</li> </ul>
<b>TECHNICITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possède une bonne connaissance technique des disciplines et une expérience dans les domaines enseignés</li> <li>- Maîtrise l'environnement juridique et réglementaire de l'animation sportive</li> <li>- Connaît les procédures des régates et compétition</li> <li>- dispose des permis VL et Bateau</li> </ul>
<b>AUTONOMIE</b>	Sous la responsabilité du Responsable Voile Légère et du Président du club, il exécute les tâches préalablement définies
<b>DIPLOMES</b>	Le moniteur devra être titulaire du BPJEPS ou du Brevet d'Etat ou son équivalence, à défaut du CQPAMV.
<b>REMUNERATION</b>	Selon la convention collective du sport, l'expérience, les connaissances techniques et sportives
<b>CONTRAT</b>	Temps partiel, sur l'année scolaire, basé sur les journées des samedis, les régates, compétitions, stages, susceptible d'évoluer (déplacements occasionnels). Environ 550 heures/an sur dix mois. A démarrer dès que possible